

**LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES PAR LE  
CONSEIL MUNICIPAL LE LUNDI 12 DECEMBRE 2022**

*(Article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)*

Nombre de conseillers en exercice : 8

Date des convocations : 6 décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le douze décembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire, sous la présidence de Madame Anne-Marie MARIE, maire.

**Présents :** Anne-Marie MARIE, maire ; Danièle VIVIEN et Gilles BARRAL, maires-adjoints ; Raynald AUFFRAY, Camille FOLL, Soizick LECOMTE et Vincent LEMIERE, conseillers municipaux.

**Absent excusé et représenté :** Jonathan CARPOPHORE ayant donné pouvoir à Camille FOLL.

**Secrétaire de séance :** Gilles BARRAL.

N° de délibération	Objet	Vote
2022-24	Participation de l'association Plumetot Animation aux frais de chauffage des salles communales	Adopté à l'unanimité
2022-25	Recensement de la population du 19 janvier au 18 février 2023 – Création d'un emploi d'agent recenseur	Adopté à l'unanimité sauf 1 abstention
2022-26	Avis sur la demande de modification de fonctionnement de la société SOCADIS à Plumetot : Article R181-46 du code de l'environnement relatif aux installations classées pour la protection de l'environnement	Adopté à l'unanimité
2022-27	Décision modificative n° 2 au budget communal 2022	Adopté à l'unanimité
2022-28	Transfert de l'exercice de la compétence « Infrastructures de charge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables » (IVE) au SDEC Energie	Adopté à l'unanimité

<b>2022-29</b>	Réfection de la chaussée de la voie communale n° 1 dite « route de Caen » : demande de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR)	<b>Adopté à l'unanimité</b>
<b>2022-30</b>	Réfection de la chaussée de la voie communale n° 1 dite « route de Caen » : demande de Fonds de Concours à la Communauté de communes Cœur de Nacre	<b>Adopté à l'unanimité</b>

Séance levée à 20 h 15.

Fait, affiché et publié sur le site Internet de la mairie,

Le 13 décembre 2022

Le maire,

Anne-Marie MARIE

